



MC-DUR 2052 UVB

Revêtement polyuréthane stable aux UV

Caractéristiques du produit

- Revêtement polyuréthane pigmenté à deux composants
- Stabilité à la lumière accrue et faible jaunissement
- Revêtement à sécurité anti-glissement accrue pour les supports minéraux et à liant asphalté

Domaines d'application

- Revêtement pour balcons, loggias et autres surfaces extérieures
- Revêtement pour les marchés de la construction et les surfaces de vente, les laboratoires, les bureaux
- Revêtement pour les surfaces intérieures en asphalté
- Scénarios d'exposition évalués selon la réglementation REACH : contact périodique avec l'eau, inhalation périodique, mise en œuvre

Consignes d'utilisation

Préparation du support / Mélange

Consulter la fiche « Conseils Généraux d'Application : préparation du support » et la fiche « Conseils Généraux d'Application des résines réactives ».

Couche d'apprêt

MC-DUR 1200 VK, voir fiche « MC-DUR 1200 VK ».

Couche intermédiaire d'égalisation

La couche intermédiaire d'égalisation se compose de MC-DUR 1200 VK et de sable de quartz séché à la flamme (grain 0,1 - 0,3 mm). Voir à ce propos la fiche technique « MC-DUR 1200 VK ».

En principe, pour obtenir une durabilité suffisante, le produit de ragréage des pores et cavités doit être sablé avec 1 à 2 kg/m² de sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,2 à 0,6 mm).

Application

MC-DUR 2052 UVB doit être appliqué au plus tôt 12 heures et au plus tard 24 heures après l'application de la couche intermédiaire d'égalisation, avec un lisseur, un racloir ou une raclette en caoutchouc et aéré au rouleau à pointes.

Pour obtenir des surfaces antidérapantes, MC-DUR 2052 UVB peut être sablé, encore frais, avec MC-Dekorchips.

Les supports à liant asphalté nécessitent un traitement en deux phases. MC-DUR 2052 AM (voir fiche) doit être appliqué (première phase) directement sur les parties saillantes du grain intercalaire.

Pour les supports très rugueux, on ajoute à MC-DUR 2052 AM du sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,1 à 0,3 mm) à proportion de 1 : 0,5 du poids. Le mastic frais doit être légèrement sablé au sable de quartz séché à la flamme (grain 0,1 à 0,3 mm) (env. 1 à 2 kg/m²).

On procède ensuite à la deuxième phase, le recouvrement au MC-DUR 2052 UVB

Application à la verticale

Sur un plan incliné ou à la verticale, appliquer MC-DUR 2052 UVB à la spatule ou au rouleau avec environ 3 à 5 % du poids avec l'additif MC-Stellmittel TX 19.

Instructions particulières

Les quantités utilisées, la durée du traitement, la mise en œuvre et l'obtention de la capacité de charge dépendent de l'ouvrage et de la température. Consulter à cet effet la fiche « Conseils Généraux d'Application des résines réactives ».

Concernant la constance de la teinte des lots, veuillez consulter les instructions particulières de la section « Conseils Généraux d'Application des résines réactives ».

La sollicitation chimique et l'effet de la lumière peuvent provoquer des changements de teinte qui ne portent généralement pas atteinte à l'utilisation.

Les surfaces sollicitées chimiquement et mécaniquement subissent une usure due à l'utilisation.

Des contrôles réguliers et un entretien continu sont recommandés



Caractéristiques techniques de MC-DUR 2052 UVB

Paramètre	Unité	Valeur*	Remarques
Rapport de mélange	masse	4 : 1	Composant A : Composant B
Masse volumique	g/cm ³	env. 1,45	
Viscosité	mPa·s	env. 5000	à 20°C et 50% d'humidité relative
Délai d'utilisation	minutes	env. 35	à 20°C et 50% d'humidité relative
Circulable après	heures	env. 12	à 20°C et 50% d'humidité relative
Capacité de pleine charge	jours	7	à 20°C et 50% d'humidité relative
Consommation	kg/m ²	1,5	Par mm de couche
Conditions d'utilisation	°C	≥ 10 à ≤ 30	Température air/support/matériau
	%	< 50	Humidité relative de l'air (à > 25°C)
	%	< 75	Humidité relative de l'air (à < 25°C)
	K	3	Au-dessus du point de rosée

* Toutes les valeurs techniques sont données pour +20 °C et 50 % d'humidité relative de l'air.

Caractéristiques produit de MC-DUR 2052 UVB

Teinte	MC-grau, env. RAL 7035, RAL 7032 Autres teintes sur demande
Conditionnement	Conteneur double de 12 ou 30 kg
Entreposage	Peut être conservé dans son emballage d'origine non ouvert pendant au moins 1 an. Entrepoiser dans un lieu sec et frais (+1 °C à +25 °C). Tous les composants doivent être protégés du rayonnement solaire direct. Les mêmes conditions s'appliquent au transport.
Évacuation des récipients	Vider les emballages sans laisser de résidu.
Règlement de l'UE 2004/42	RL2004/42/EG AII/j (500 g/l) < 500 g/l COV

Précautions de sécurité

Veuillez consulter les consignes et les conseils de sécurité sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité et le chapitre Recommandations d'utilisation générales pour un contact sécurisé avec des substances de revêtement et des plastiques réactifs.

CODE GIS : PU40

Remarque : Les informations données dans la présente fiche technique sont basées sur notre expérience en toute bonne foi, mais sans engagement. Elles sont à adapter aux ouvrages respectifs, aux objectifs d'utilisation et aux exigences locales spécifiques. Dans ces conditions, nous garantissons l'exactitude de ces informations dans le cadre de nos conditions de vente et de livraison. Toute recommandation faite par nos collaborateurs et s'écartant des informations contenues dans nos fiches techniques sera valable uniquement à condition d'avoir été confirmée par écrit. De manière générale, les règles de l'art officiellement reconnues sont applicables.

Edition 04/20. Le présent imprimé a été révisé sur le plan technique. Les versions publiées antérieurement ne sont plus valables et ne doivent plus être utilisées. Toute nouvelle révision technique annule et remplace la présente version._{D03/17}